

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/12/19-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 19 décembre 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : structure budgétaire SIFAC 2018

Le conseil d'administration approuve la structure budgétaire SIFAC 2018 de l'université présentée en séance, dont la synthèse est annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 19 décembre 2017




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université